



**Manipulateur d'électroradiologie médicale
à l'Hôpital Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges**

TRAVAILLER AU CHIV

Droits et avantages



Rémunération

Plusieurs éléments variables complètent la rémunération mensuelle des fonctionnaires et agents publics, en fonction des métiers, du temps de travail ou des situations familiales.

Une prime de service pour les stagiaires et les titulaires :

- elle représente environ un mois de salaire, versée en deux fois (avril et novembre),
- prime versée à la proratisation du temps de présence dans l'établissement (arrivée, départ, absence...).

Des heures supplémentaires :

- rémunérées au moins 25% de plus que les heures normales,
- leur paiement est défiscalisé : le montant augmente donc directement le salaire net, hors prélèvement à la source.

Des primes spécifiques avec des conditions d'exercice particulières pour certains métiers :

- prime mensuelle de 100€ nets pour les professionnels exerçant **la nuit**,
- indemnité de 61€ brut par mois **pour les manipulateurs d'électroradiologie médicale (MERM)**,
- **prime d'attractivité territoriale** de 940€ brut par an pour certains professionnels dont la rémunération est inférieure au salaire médian annuel de la fonction publique.

Le supplément familial de traitement pour les parents à partir de 1 enfant à charge :

- selon le traitement de base : entre 73€ et 111€ par mois pour 2 enfants, entre 183 € et 283 € pour 3 enfants...
- jusqu'au 20ème anniversaire de l'enfant,
- cumulable avec les allocations familiales, mais versé à un seul des deux parents pour les couples de fonctionnaires.

Des aides financières au transport :

- remboursement par l'employeur de la moitié d'un abonnement de transport public (passe navigo),

- versement d'un forfait mobilités durables de 200€ brut par an aux professionnels venant en vélo ou utilisant le co-voiturage.
- L'indemnité de résidence pour tous : 3% du salaire de base versé mensuellement avec un minimum de 44€ brut mensuel.

Le contrat - le statut - l'embauche

Recrutement dès l'embauche en qualité de stagiaire pour les agents non fonctionnaires avec versement de la **prime spéciale d'installation** (2086,50€ brut) aux professionnels accédant pour la première fois à un emploi dans la fonction publique.

CDI dès l'embauche avec une période d'essai de 4 mois renouvelable 1 fois.

Les professionnels ayant déjà exercé dans le public ou le privé bénéficient de **reprise de leur ancienneté**.

Un **séminaire d'intégration** d'une journée est mis en place pour tout nouveau professionnel (visites des services, actualisation des protocoles, formations...)

Un **parcours d'intégration** est systématiquement mis en place pour les nouveaux agents avec un accompagnement et un tutorat dans le service d'imagerie médicale par un professionnel expérimenté.

Le contrat d'allocation d'étude

L'établissement accompagne financièrement les étudiants MERM par le versement d'une allocation forfaitaire mensuelle en contrepartie d'un engagement de servir au sein de l'établissement. Cette allocation s'élève à 750€ net par mois pour un étudiant en 3ème année MERM.





Qualité de vie au travail

Une crèche sur le site de l'hôpital

- 60 places
- une amplitude horaire élargie pour répondre aux besoins des professionnels du lundi au vendredi (6h30 - 21h30),
- une tarification conforme aux tarifs CAF nationaux.



Une offre sociale et de loisirs conséquente via le CGOS pour tous (dès 3 mois d'ancienneté) :

- billetterie / séjour / sport / culture / magazine,
- chèques-vacances,
- maladie : compensation partielle de la perte de rémunération pour raison de maladie,
- des chèques emploi-services CESU pour les frais de garde (crèche, assistante maternelle, garderie périscolaire, centre de loisirs et activités périscolaires),
- allocation de naissance,
- versement d'aides spécifiques (congé de présence parental, congé de solidarité familiale, études, départ en retraite),
- aides exceptionnelles non remboursables et offre de prêts.

Un accès au logement intermédiaire facilité

- conventions et partenariats avec des bailleurs institutionnels : caisse des dépôts et consignation, action logement...

Restauration du personnel

- un restaurant du personnel est à la disposition de l'ensemble des professionnels.

Un espace fitness en extérieur

- exclusivement réservée aux professionnels de l'établissement et ouverte 7j/7j - 24h/24.

Un département QVT à votre écoute

- Équipe pluriprofessionnelle (assistant social, psychologues du travail, référent handicap, préventeur),
- Accompagnement individuel et/ou collectif.

Des actions QVT régulières

- Ostéopathie, shiatsu, réflexologie, espaces de relaxation, atelier de réparation vélo et trottinettes...



L'accès à la formation

Travailler au CHIV, c'est accéder à une offre de formation initiale et continue conséquente.

Une intégration personnalisée : prise de poste accompagnée sur plusieurs semaines afin de s'appropriier les spécificités du service, la prise en main des outils de travail.

Un accès privilégié à la promotion professionnelle pour tous (hors CDD)

l'établissement finance chaque année les salaires et les formations à des grades supérieurs ou de spécialisations de nombreux professionnels.

Un accès à une offre de formation continue pour tous :


- de nombreuses sessions de formations sont organisées en interne (320 sessions programmées en 2021 sur le Groupement Hospitalier de Territoire Hôpitaux Confluence),
- un accès facilité aux formations organisées à l'extérieur de l'établissement.

Un centre de formation continue GHT

- des programmes de formations innovants,
- un centre de simulation en santé,
- la possibilité offerte de devenir formateur,
- un accompagnement individualisé,
- soutien et accompagnement des professionnels dans les projets d'évolution de carrière ou de reconversion.



L'Hôpital Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges

 A 30 minutes de Gare de Lyon

 Desservi par les transports en commun


 Accessible en voiture
Parkings Gratuits

 Locaux à vélos et trottinettes sécurisés



Situé au cœur de la ville, l'Hôpital Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges est un établissement à dimension humaine soucieux de prendre en compte la qualité de vie au travail de ses agents.

2 DÉPARTEMENTS
VAL-DE-MARNE / ESSONNE
1,2 MILLIONS
D'HABITANTS
45 PRÈS DE
COMMUNES

CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL DE
Créteil (CHIC)

CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL DE
Villeneuve-Saint-Georges
(CHIV)

Domaines d'expertises majeurs

1 Une offre de soins de proximité et un plateau technique performant en lien avec les partenaires du territoire

- Un service d'urgences majeur sur les territoires du Val-de-Marne et du nord de l'Essonne.
- Des blocs opératoires de dernière génération.
- Deux unités de soins continus (réanimation polyvalente et soins intensifs de cardiologie).
- Un plateau technique d'imagerie complet et dynamique : 2 scanners, 2 IRMs, Cone Beam, EOS, panoramique dentaire, salles capteurs plans, échographie
- Une salle d'angiographie numérisée avec astreinte interventionnelle coronaire 7j/7 et rythmologie.

2 Des expertises fortes et reconnues

- Expertises autour de l'orthopédie, l'ORL, la chirurgie maxillo-faciale, la gériatrie et sa filière, la prise en charge des maladies infectieuses, ainsi que le soin, l'accompagnement et la prévention en addictologie (CSAPA).
- L'un des cinq centres de référence nationaux pour la prise en charge des maladies vectorielles à tiques, telle que la maladie de Lyme.
- Un centre de compétences maladies rares pour la drépanocytose et un centre initiateur de boucle fermée pour le diabète.

3 Des services supports

- Informatisation des données patients et des moyens logistiques
- Développement de supports applicatifs patients/soignants
- Gestion informatisée des remplacements
- Service de suppléance et de renforts

4 Dynamique de recherche et d'innovation

- Un département data recherche innovation information médicale (DRIIM) pour le GHT, qui vise à mieux structurer les activités de recherche, d'information médicale et d'innovation du CHIC et du CHIV, tout en mutualisant les ressources disponibles et en favorisant les collaborations entre les équipes.



En savoir plus sur le service d'imagerie médicale



Rejoignez-nous !
recrutement@chiv.fr

Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges
40 allée de la Source 94195 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES Cedex

Direction des Soins Paramédicaux
secretariat.dssi@chiv.fr - 01 43 86 20 14

Service d'Imagerie Médicale

Cadres de santé :

- COBAN Wafa - 01 45 10 41 46 - wafa.coban@chiv.fr
- DRAGOT Charlaïne - 01 43 86 24 68 - charlaïne.dragot@chiv.fr